

CHARTRE DU CASP

Ensemble, salariés, bénévoles et administrateurs, engagés au Centre d'action sociale protestant (CASP) aux côtés de tous ceux qui y sont accueillis et avec qui nous le constituons, nous nous inscrivons dans une histoire, nous avons un horizon :

- Le CASP a été créé voici plus de 100 ans au nom de l'Évangile, dans la conviction – qui a rassemblé alors ses fondateurs – de son message libérateur et vivant.
- En raison de cet enracinement, et en référence à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le CASP a fait le choix d'un engagement social laïque.
- Quelles que soient nos convictions personnelles, nous partageons la volonté d'un compagnonnage avec toutes les personnes engagées dans la lutte pour la dignité de chaque être humain.
- Attachés à cette dignité, nous croyons que l'avenir se construit, pour les individus comme pour les sociétés, car nul n'est assigné à une situation ou à un destin.

Ensemble, nous exprimons les valeurs, les refus, les choix qui nous réunissent dès lors pour agir : Nous affirmons la liberté irréductible, la valeur irremplaçable et la singularité essentielle de toute personne. Nous lui devons le respect. Nous sommes attentifs à sa parole. Nous ancrons notre action sur sa demande et sa volonté.

Nous revendiquons notre responsabilité à l'égard de celui que notre société blesse et fragilise, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, quelles que soient ses origines, son histoire, sa religion, ses convictions philosophiques et politiques, quelque forme que prennent sa solitude, sa souffrance, sa précarité. Notre présence à ses côtés est solidarité concrète. Notre accompagnement se veut sans conditions, autant qu'il dépend de nous.

Nous refusons de nous résigner à des injustices parfois présentées comme des fatalités :

- Le renvoi de l'individu à sa solitude : l'humanité se tisse dans la relation ; l'échange est au fondement de toute solidarité.
- La compétition des personnes : nul n'a à se justifier d'exister, nul ne saurait être réduit à ses succès ou à ses échecs.
- La méfiance instituée, les incessantes mobilités qui épuisent les plus faibles, la précarité érigée en système de régulation sociale, les peurs entretenues : notre action est d'abord de re-liaison et d'accompagnement pour permettre de reprendre confiance en soi, en sa vie, en les autres.
- La déresponsabilisation, la réduction au statut de victime ou d'assisté : chacun peut être le premier acteur de sa vie.

Nous récusons le silence. Nous avons à l'exigence de témoigner de ce que nous constatons, d'alerter, et de protester si nécessaire – dans notre domaine de compétences et selon nos règles – quand des atteintes sont portées aux droits humains.

Nous n'acceptons pas de cantonner à l'urgence nos réponses à l'injustice. Chaque personne doit pouvoir être aidée à reconstruire son projet de vie, dans la durée nécessaire. Quelles que soient les difficultés, nous ne désespérons jamais de l'homme, nous l'aidons avec ténacité au-delà des découragements.

Nous accompagnons chacun de manière globale et personnalisée en fonction de son projet. Salariés et bénévoles, dans la diversité de nos compétences, nous exprimons une même exigence de professionnalisme. Nous inscrivons notre relation d'aide dans un engagement au cadre précis. Nous travaillons en équipes, mettons en place des relations de confiance et partageons les réussites et les échecs.

Nous n'œuvrons pas seuls, mais nous travaillons en réseau avec d'autres institutions de façon à mobiliser des compétences et des ressources complémentaires pour proposer un parcours adapté à chacun.

Nous sommes en permanence soucieux d'adapter avec réactivité nos actions en fonction de l'évolution des problématiques socio-économiques. Nous avons à cœur d'oser de nouveaux projets pour répondre de façon innovante aux besoins dont nous constatons l'émergence.

L'évaluation de nos pratiques, nous la devons en premier lieu à ceux que nous accueillons. Elle est aussi légitimement demandée par les pouvoirs publics qui nous financent (État, Ville de Paris, Fonds social européen, Pôle emploi...), comme par les donateurs qui nous accordent leur confiance. Nous l'acceptons pour nous-mêmes, nous y contribuons.

Notre éthique n'est pas seulement le respect de règles juridiques, professionnelles et déontologiques. Elle est une exigence vivante qui nous oblige tous dans l'action de tous les jours.

Charte validée le 14 mai 2009 par le Conseil d'Administration du CASP.